

**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC D'ANTOINE-LABELLE
MUNICIPALITÉ DE LAC-DU-CERF**

Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil de la Municipalité de Lac-du-Cerf tenue à la salle municipale de Lac-du-Cerf, au 15, rue Émard, le **lundi 11 juillet 2011, à 19 heures**, ladite assemblée ayant été convoquée selon les dispositions du Code municipal.

Sont présents et forment quorum :

La mairesse Pauline Ouimet
Les conseillers: Michel St-Louis, Hugo Bondu, Jacques de Foy,
Raymond Brazeau et Robert Nault

Est absent le conseiller Bernard St-Louis

Jacinthe Valiquette, secrétaire-trésorière et directrice générale est aussi présente.

Ouverture de la séance

La mairesse déclare la séance ouverte à 19 h.

221-07-2011

Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par le conseiller Hugo Bondu appuyé par le conseiller Michel St-Louis et résolu d'accepter l'ordre du jour tel que présenté :

**MUNICIPALITÉ DE LAC-DU-CERF
ORDRE DU JOUR
11 juillet 2011 – 19 h**

1. Ouverture de la séance
2. 2.1 Adoption de l'ordre du jour
3. **ADOPTION DU(DES) PROCÈS-VERBAL (VERBAUX):**
 - 3.1 Séance ordinaire du 13 juin 2011
 - 3.2 Dépôt des candidatures – étudiant en environnement ou sciences connexes
 - 3.3 Ouverture des soumissions -P01-2011 - Fourniture de quais flottants avec rampes (garde-corps)
4. **ADMINISTRATION GÉNÉRALE**
 - 4.1 Suivi budgétaire, bilan et transfert de fonds au 30 juin 2011
 - 4.2 Registre des comptes à payer au 30 juin 2011
 - 4.3 Registre des comptes à payer au 11 juillet 2011
 - 4.4 Registre des salaires du 29 mai au 2 juillet 2011
 - 4.5 Rapport de la secrétaire-trésorière et directrice générale - Délégation de compétence
 - 4.6 MRCAL – Rendez-vous automnal
 - 4.7 Griffes d'Alpha – cours informatiques
 - 4.8 FQM – Dépôt de proposition
 - 4.9 FQM – Formation éthique et déontologie
 - 4.10 Journal Le Courant – La route des vacances

5. SÉCURITÉ PUBLIQUE
 - 5.1 Projet de résolution pinces de désincarcération
 - 5.2 Facture N.D.P. – Congrès ACSIQ
6. TRANSPORT
 - 6.1 Territoire E_Sel de déglacement_Fournisseur pour 2011-2012
 - 6.2 Recommandation du Député Sylvain Pagé dans le cadre du Programme d'aide à l'amélioration du réseau routier 2011-2012
7. HYGIÈNE DU MILIEU
 - 7.1 Informations du représentant municipal à la RIDL
8. URBANISME ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE
 - 8.1 Municipalité de Chute-Saint-Philippe – Protection des plans d'eau – A – Schéma et réglementation
9. LOISIRS
 - 9.1 ACPLDC - Loups-coyotes
 - 9.2 Fédération québécoise de la marche – Certification des réseaux pédestres Parc de la Biche
 - 9.3 Camping Le Petit Égaré
10. CULTURE
 - 10.1
11. LACS ET ENVIRONNEMENT
 - 11.1 Services-conseils Envir'eau
 - 11.2 Recommandation comité de sélection - Étudiant en environnement et sciences connexes
12. AVIS DE MOTION
 - 12.1
13. RÈGLEMENTS
 - 13.1
14. Varia
15. Période de questions
16. Levée de la séance

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES DU CONSEIL

222-07-2011

Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 13 juin 2011

Il est proposé par le conseiller Jacques de Foy appuyé par le conseiller Raymond Brazeau et résolu d'adopter, tel que rédigé, le procès-verbal de la séance ordinaire du 13 juin 2011.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES DU CONSEIL

223-07-2011

Adoption du procès-verbal du dépôt des candidatures pour l'offre d'emploi étudiant en environnement ou sciences connexes – 27 juin 2011

Il est proposé par le conseiller Jacques de Foy appuyé par le conseiller Raymond Brazeau et résolu d'adopter, tel que rédigé, le procès-verbal du dépôt des candidatures pour l'offre d'emploi étudiant en environnement ou sciences connexes en date du 27 juin 2011.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES DU CONSEIL

224-07-2011

Adoption du procès-verbal de l'ouverture des soumissions par invitation pour la fourniture de quais flottants avec rampes (garde-corps) – 29 juin 2011

Il est proposé par le conseiller Hugo Bondu appuyé par le conseiller Raymond Brazeau et résolu d'adopter, tel que rédigé, le procès-verbal du dépôt des soumissions par invitation pour la fourniture de quais flottants avec rampes (garde-corps) en date du 29 juin 2011.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES DU CONSEIL

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

225-07-2011

Rapport budgétaire, bilan et transferts de fonds au 30 juin 2011

Il est proposé par le conseiller Jacques de Foy appuyé par le conseiller Michel St-Louis et résolu d'accepter pour dépôt le rapport budgétaire, le bilan et les transferts de fonds au 30 juin 2011.

2011/07/06 15:38:01		MUNICIPALITE DE LAC-DU-CERF					N° Page 1	
		Rapport des modifications					Année 2011	
Résolution	Note	Péri	Prise d'effet	N° de compte	Débit	Crédit	Budget cour.	Budget rev.
2011-06-30	TRANSFERTS DE FONDS	6	2011/06/30	02-130-00-151	100		285	385
				02-451-20-151	100		55	155
				02-460-00-151	100		467	567
				02-701-50-151		300	17 653	17 353
				02-220-00-524	200		1 000	1 200
				02-220-00-525		200	1 000	800
				02-701-30-522	50		600	650
				02-701-30-523		50	400	350
				03-210-11-000	10		1 545	1 555
				03-210-12-000		10	10	

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES DU CONSEIL

226-07-2011

Registre des comptes à payer 30 juin 2011

Il est proposé par le conseiller Hugo Bondu
appuyé par le conseiller Jacques de Foy
et résolu d'accepter pour paiement le registre des chèques suivants :

MUNICIPALITÉ DE LAC-DU-CERF			
REGISTRE DES COMPTES À PAYER			
AU 30 JUIN 2011			
NO CHÈQUE	À	NO. CHÈQUE	TOTAL
M1100300	À	I1100317	117 786,42 \$
C1100318	À	C1100340	28 153,90 \$
TOTAL			145 940,32 \$

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES DU CONSEIL

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT

Je soussignée, secrétaire-trésorière et directrice générale de la Municipalité de Lac-du-Cerf, certifie par les présentes, qu'il y a des crédits suffisants pour les fins pour lesquelles les dépenses ci-dessus décrites sont projetées.

Signé à Lac-du-Cerf, 11 juillet 2011

Jacinthe Valiquette, secrétaire-trésorière et directrice générale.

227-07-2011

Registre des comptes à payer au 11 juillet 2011

Il est proposé par le conseiller Jacques de Foy
appuyé par le conseiller Raymond Brazeau
et résolu d'accepter pour paiement le registre des chèques suivants :

MUNICIPALITÉ DE LAC-DU-CERF			
REGISTRE DES COMPTES À PAYER			
AU 11 JUILLET 2011			
NO CHÈQUE	À	NO. CHÈQUE	TOTAL
M1100341	À	M1100359	9 696,73 \$
TOTAL			9 696,73 \$

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES DU CONSEIL

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT

Je soussignée, secrétaire-trésorière et directrice générale de la Municipalité de Lac-du-Cerf, certifie par les présentes, qu'il y a des crédits suffisants pour les fins pour lesquelles les dépenses ci-dessus décrites sont projetées.

Signé à Lac-du-Cerf, 11 juillet 2011

Jacinthe Valiquette, secrétaire-trésorière et directrice générale.

228-07-2011

Registre des salaires pour la période du 29 mai au 2 juillet 2011

Il est proposé par le conseiller Michel St-Louis appuyé par le conseiller Hugo Bondu et résolu d'approuver le paiement des registres des chèques salaires pour la période du 29 mai au 2 juillet 2011, se totalisant 30 310,71\$. Chèques numéro : D1100173 à D1100218.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES DU CONSEIL

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT

Je soussignée, secrétaire-trésorière/directrice générale de la Municipalité de Lac-du-Cerf, certifie par les présentes, qu'il y a des crédits suffisants pour les fins pour lesquelles les dépenses ci-dessus décrites sont projetées.

Signé à Lac-du-Cerf, ce 11 juillet 2011

Jacinthe Valiquette, secrétaire-trésorière et directrice générale

229-07-2011

Rapport de la secrétaire-trésorière et directrice générale - délégation de compétence

Il est proposé par le conseiller Jacques de Foy appuyé par le conseiller Raymond Brazeau et résolu d'approuver le rapport des engagements de délégation de compétence de la secrétaire-trésorière et directrice générale :

MUNICIPALITÉ DE LAC-DU-CERF			
REGISTRE DES BONS DE COMMANDE			
DU 1ER AU 30 JUIN 2011			
NO CHÈQUE	À	NO. CHÈQUE	TOTAL
ENB1100054			474,59 \$
ENB1100057			62,44 \$
ENB1100061	À	ENB1100066	1 081,29 \$
ENB1100069	À	ENB1100078	1 519,97 \$
ENB1100080			57,67 \$
TOTAL			3 195,96 \$

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES DU CONSEIL

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT

Je soussignée, secrétaire-trésorière/directrice générale certifie par les présentes, qu'il y a des crédits suffisants pour les dépenses ci-dessus décrites.

Signé à Lac-du-Cerf, ce 11 juillet 2011

Jacinthe Valiquette, secrétaire-trésorière et directrice générale

230-07-2011

MRC d'Antoine-Labelle – Rendez-vous automnal

CONSIDÉRANT que la MRC d'Antoine-Labelle est en préparation de la rencontre annuelle avec les directeurs généraux et leurs collaborateurs;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Raymond Brazeau appuyé par le conseiller Hugo Bondu et résolu d'autoriser l'inspecteur en urbanisme et la directrice générale à assister à ce rendez-vous automnal qui se tiendra le mardi 4 octobre 2011 à la MRC d'Antoine-Labelle et à rembourser les frais de déplacement et de repas sur présentation de pièces justificatives.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES DU CONSEIL

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT

Je soussignée, secrétaire-trésorière et directrice générale de la Municipalité de Lac-du-Cerf, certifie par les présentes, qu'il y a des crédits suffisants pour les fins pour lesquelles les dépenses ci-dessus décrites, sont projetées.

Signé à Lac-du-Cerf, ce 11 juillet 2011

Jacinthe Valiquette, secrétaire-trésorière et directrice générale.

231-07-2011

Griffe d'Alpha – cours informatiques

CONSIDÉRANT que la Griffe d'Alpha offre des cours informatiques directement dans nos municipalités;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Hugo Bondu appuyé par le conseiller Raymond Brazeau et résolu de faire parvenir par média poste un circulaire aux citoyens afin de savoir si des personnes sont intéressées à suivre des cours d'informatiques.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES DU CONSEIL

232-07-2011

FQM – Dépôt de proposition

CONSIDÉRANT que la Fédération québécoise des municipalités avise que toute proposition qu'un membre veut présenter à l'assemblée générale des membres doit être transmise au directeur général de la Fédération au plus tard le 45^e jour précédant la tenue de ladite assemblée générale annuelle;

CONSIDÉRANT que toute proposition présentée sera étudiée par le conseil d'administration avant sa présentation à l'assemblée des membres lors de la plénière qui se tiendra le samedi 1^{er} octobre 2011, au Centre des congrès à Québec;

CONSIDÉRANT que la date butoir pour la transmission d'une résolution est fixée au mercredi 17 août 2011, 16 h;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Robert Nault appuyé par le conseiller Raymond Brazeau et résolu que la Municipalité de Lac-du-Cerf présente une proposition à la FQM relativement à l'amélioration du processus électoral pour les municipalités de moins de 5000 habitants.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES DU CONSEIL

233-07-2011

FQM – Formation éthique et déontologie

Il est proposé par le conseiller Jacques de Foy appuyé par le conseiller Raymond Brazeau et résolu d'inscrire madame Pauline Ouimet, mairesse, à la formation de la FQM sur l'éthique et la déontologie qui se tiendra à Nominique, le samedi 29 octobre 2011.

Il est de plus résolu de défrayer les frais d'inscription et de rembourser les frais de déplacement et de repas sur présentation de pièces justificatives.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES DU CONSEIL

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT

Je soussignée, secrétaire-trésorière et directrice générale de la Municipalité de Lac-du-Cerf, certifie par les présentes, qu'il y a des crédits suffisants pour les fins pour lesquelles les dépenses ci-dessus décrites, sont projetées.

Signé à Lac-du-Cerf, ce 11 juillet 2011

Jacinthe Valiquette, secrétaire-trésorière et directrice générale.

Journal le Courant – La Route des vacances de la MRC Antoine-Labelle

CONSIDÉRANT que le Journal Le Courant se propose de préparer un cahier spécial de 8 pages couleurs, présenté dans 4 éditions de journal, dans le but de faire découvrir aux touristes les attraits de chaque municipalité de la MRC d'Antoine-Labelle durant la période des vacances soit les 20 et 27 juillet et les 3 et 10 août 2011;

CONSIDÉRANT que le coût total du projet est de 9 600\$ se divisant comme suit :

¼ du montant soit 2 400\$, à un premier partenaire principal
¼ du montant soit 2 400\$, à un deuxième partenaire principal
¼ du montant soit 2 400\$, au Journal le Courant des Hautes-Laurentides
¼ du montant soit 2 400\$, divisé entre les municipalités participantes, au prorata de leur participation soit :

- Mont-Laurier 400\$
- Ferme-Neuve 400\$
- Ste-Anne-du-Lac, Mont-Saint-Michel, Lac-Saint-Paul et Chute-Saint-Philippe 100\$/chaque
- Lac-des-Écorces et Kiamika 200\$/chaque
- Lac-Saguay, Rivière-Rouge, Nominique, l'Ascension et La Macaza 80\$/chaque
- Saint-Aimé-du-Lac-des-Iles, Lac-du-Cerf Notre-Dame-de-Pontmain, Notre-Dame-du-Laus 100\$/chaque;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Hugo Bondu appuyé par le conseiller Robert Nault et résolu que la Municipalité de Lac-du-Cerf participe au cahier spécial du Journal le Courant et défraie les coûts de 100\$.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES DU CONSEIL

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT

Je soussignée, secrétaire-trésorière et directrice générale de la Municipalité de Lac-du-Cerf, certifie par les présentes, qu'il y a des crédits suffisants pour les fins pour lesquelles les dépenses ci-dessus décrites, sont projetées.

Signé à Lac-du-Cerf, ce 11 juillet 2011

Jacinthe Valiquette, secrétaire-trésorière et directrice générale.

SÉCURITÉ PUBLIQUE

235-07-2011

Entente relative à l'intervention conjointe nécessitant l'utilisation des pinces de désincarcération

ATTENDU que l'entente relative à la protection contre l'incendie et prévoyant la fourniture mutuelle de services convenue en 2005 entre la municipalité de Chute-Saint-Philippe, la municipalité de Ferme-Neuve, la municipalité de Kiamika, la municipalité de Lac-des-Écorces, la municipalité de L'Ascension, la ville de Mont-Laurier, la municipalité de Mont-Saint-Michel, la municipalité de Nominique, la municipalité de Notre-Dame-de-Pontmain, la municipalité de Notre-Dame-du-Laus, la Ville de Rivière-Rouge et la municipalité de Sainte-Anne-du-Lac n'inclut pas les modalités entourant l'utilisation des pinces de désincarcération.

ATTENDU qu'il y a lieu de faire un addenda à l'entente existante relativement à l'intervention conjointe nécessitant l'utilisation des pinces de désincarcération.

ATTENDU que la municipalité de Lac-du-Cerf n'est pas signataire de l'entente relative à la protection contre l'incendie et qu'il y a lieu qu'elle soit incluse dans une entente relative à l'intervention conjointe nécessitant l'utilisation des pinces de désincarcération.

ATTENDU la proposition d'addenda relativement à l'utilisation des pinces de désincarcération présentée par le comité de travail et le découpage du territoire proposé en annexe.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Raymond Brazeau appuyé par le conseiller Jacques de Foy et résolu que la Municipalité de Lac-du-Cerf accepte les termes de l'entente relative à l'intervention conjointe nécessitant l'utilisation des pinces de désincarcération telle que présentée avec son annexe, lequel annexe pourra être modifié par résolution des municipalités concernées advenant des modifications à la desserte et autorise madame Pauline Ouimet, mairesse et madame Jacinthe Valiquette, secrétaire-trésorière et directrice générale à signer pour et au nom de la Municipalité de Lac-du-Cerf ladite entente.

Il est de plus résolu d'autoriser la municipalité de Lac-du-Cerf à se joindre aux parties signataires de l'entente relative à l'intervention conjointe nécessitant l'utilisation des pinces de désincarcération.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES DU CONSEIL

236-07-2011

Facture de la Municipalité de Notre-Dame-de-Pontmain – Congrès ASCIQ

CONSIDÉRANT que lors d'une rencontre du Comité intermunicipal des incendies, en février 2011, la Municipalité de Lac-du-Cerf avait demandé à la Municipalité de Notre-Dame-de-Pontmain d'être consultée avant l'engagement de dépenses comme l'assistance à des colloques ou congrès, car une entente intermunicipale est dans l'objectif de s'entendre entre les parties;

CONSIDÉRANT que la Municipalité de Lac-du-Cerf a reçu une facture de la Municipalité de Notre-Dame-de-Pontmain concernant l'assistance du directeur des incendies au congrès de l'ASCIQ, et ce, sans avoir été préalablement avisée d'une telle dépense;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Robert Nault appuyé par le conseiller Jacques de Foy et résolu que le Conseil municipal de Lac-du-Cerf avise le Conseil municipal de Notre-Dame-de-Pontmain que la Municipalité de Lac-du-Cerf refuse de payer ladite facture pour les considérations motivées dans le préambule de la résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES DU CONSEIL

TRANSPORT

UMQ - Achat regroupé de sel de déglçage des chaussées – Saison 2011-2012

Le fournisseur pour la Municipalité de Lac-du-Cerf pour le sel de déglçage de chaussées, saison 2011-2012, sera :

Fournisseur :	Sifto Canada
Quantité en tonnes métriques :	120 tonnes métriques
Prix avec transport :	104,36\$

Recommandation du Député Sylvain Pagé dans le cadre du Programme d'aide à l'amélioration du réseau routier 2011-2012

Lettre en date du 14 juin 2011 du Député de Labelle, monsieur Sylvain Pagé, nous avisant que dans le cadre du programme d'aide à l'amélioration du réseau routier municipal, il a recommandé au ministre délégué aux Transports d'accorder une subvention de 18 000\$ à notre municipalité.

HYGIÈNE DU MILIEU

Info du représentant à la RIDL

Aucune information.

URBANISME ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE

237-07-2011

Protection des plans d'eau – Schéma et réglementation

CONSIDÉRANT que le schéma d'aménagement des MRC et les plans d'urbanisme des municipalités ne sont pas uniformes et occasionnent des disparités dans leur application entre autres en ce qui concerne la bande riveraine;

CONSIDÉRANT que l'interprétation et l'application du règlement *Q-2, r.8* ne sont pas uniformes dans toutes les municipalités;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Hugo Bondu appuyé par le conseiller Raymond Brazeau et résolu de demander aux MRC d'Antoine-Labelle et des Laurentides d'uniformiser les schémas d'aménagement, les plans et les règlements d'urbanisme pour la protection des plans d'eau en faveur de la norme la plus contraignante du point de vue environnemental.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES DU CONSEIL

LOISIRS

238-07-2011

Association chasse et pêche Lac-du-Cerf – Demande de versement de la subvention dans le cadre de l'opération «loups-coyotes 2010-2011»

CONSIDÉRANT que l'Association Chasse et Pêche Lac-du-Cerf à verser deux bourses au montant respectif de 750\$ et 200\$ dans le cadre de l'opération « lousps-coyotes 2010-2011»;

CONSIDÉRANT que l'Association demande de procéder au versement de la somme de 475\$, représentant la contribution de la Municipalité à cette opération;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Jacques de Foy appuyé par le conseiller Raymond Brazeau et résolu de verser la somme de 475\$ à l'Association Chasse et Pêche Lac-du-Cerf dans le cadre de l'opération « lousps-coyotes 2010-2011», et ce, conformément à la résolution numéro 061-02-2011.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES DU CONSEIL

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT

Je soussignée, secrétaire-trésorière et directrice générale de la Municipalité de Lac-du-Cerf, certifie par les présentes, qu'il y a des crédits suffisants pour les fins pour lesquelles les dépenses ci-dessus décrites, sont projetées.

Signé à Lac-du-Cerf, ce 11 juillet 2011

Jacinthe Valiquette, secrétaire-trésorière et directrice générale.

Fédération québécoise de la marche – Certification des réseaux pédestres Parc de la Biche

Lettre en date du 8 juin 2011, de monsieur Pierr Duff, de la Fédération québécoise de la marche concernant le programme de certification des réseaux pédestres québécois, Parc de la Biche.

Le Conseil municipal demande qu'une lettre soit envoyée à la Fédération pour leur expliquer que présentement le site du Parc de la Biche est en développement et qu'il y aura de nouveaux sentiers de raquettes qui pourront être utilisés aussi comme sentiers de randonnée et que l'an prochain, la municipalité sera en mesure de leur fournir une carte des sentiers.

239-07-2011

Panneau au camping « Le Petit Égaré »

Il est proposé par le conseiller Hugo Bondu appuyé par le conseiller Robert Nault et résolu que la Municipalité de Lac-du-Cerf fasse faire un panneau d'information par Lettrage Design Info plus pour le camping « Le Petit Égaré».

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES DU CONSEIL

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT

Je soussignée, secrétaire-trésorière et directrice générale de la Municipalité de Lac-du-Cerf, certifie par les présentes, qu'il y a des crédits suffisants pour les fins pour lesquelles les dépenses ci-dessus décrites, sont projetées.

Signé à Lac-du-Cerf, ce 11 juillet 2011

Jacinthe Valiquette, secrétaire-trésorière et directrice générale.

LAC ET ENVIRONNEMENT

Services-conseils Envir'Eau – Classe Nature

L'entreprise Services-Conseils Envir'Eau a le plaisir de vous informer qu'elle a mis sur pied un tout nouveau concept de conférences en environnement. Il s'agit de la Classe Nature, un atelier familial de 1 h 30 ayant pour objectif de divertir la clientèle tout en l'instruisant sur des sujets reliés à la faune et la flore de notre région. Trois ateliers sont présentement disponibles et traitent des sujets suivants :

- Qu'est-ce qui pousse aux alentours? (les arbres et la végétation de sous-bois)
- À la rencontre de mon lac (la rive et les plantes aquatiques)
- Qui habite la forêt? (la faune : oiseaux et mammifères)

Ce concept s'adresse à tous ceux, jeunes et plus vieux, qui portent un intérêt à la nature et qui souhaitent ajouter une activité spéciale dans le cadre de leurs vacances (touristes, résidents, propriétaires de chalet, campeurs, etc.) Vous pouvez également en profiter pour inclure ces ateliers dans vos activités déjà en cours, comme la journée de l'environnement de votre municipalité ou encore votre camp de jour.

Les ateliers seront donnés par un biologiste et une technicienne en écologie de l'entreprise Services-Conseils Envir'Eau. Les frais associés à une telle activité sont de 300\$ incluant le déplacement. Ce montant est forfaitaire et n'inclut pas les taxes applicables. Veuillez noter que si vous désirez recevoir plus d'un atelier dans la même journée, des rabais seront alors applicables.

Services-Conseils Envir'Eau
Services de biologistes
445, rue du Pont, bureau 204
Mont-Laurier (Qc) J9L 2R8
Téléphone : 819 499-0655
information@solutionenvireau.com
www.solutionenvireau.com

240-07-2011

Engagement d'un étudiant – Projet d'Emploi d'Été Canada 2011

Il est proposé par le conseiller Robert Nault appuyé par le conseiller Jacques de Foy et résolu d'engager Monsieur Philippe Lacroix dans le cadre de l'initiative jeunesse EMPLOIS D'ÉTÉ Canada 2011 :

TYPE DE POSTE

Personne salariée étudiante
Heures : 35 h par semaine
Durée de l'emploi : du 5 juillet au 20 août 2011

LIEU DE TRAVAIL

Hôtel de Ville (bureau) et lacs et rivière situés sur le territoire (terrain).

RESPONSABILITÉS

Sous la supervision de l'inspecteur en bâtiment et environnement et la directrice générale, le titulaire devra accomplir les tâches suivantes :

- Visiter les terrains riverains dans le cadre de caractérisation de la bande riveraine;
- Réaliser l'inventaire des bandes riveraines;
- Sensibiliser les riverains à renaturaliser leur terrain;
- Mettre à jour les dossiers de propriétés.

EXIGENCES

- Être disponible à compter du 5 juillet jusqu'au 20 août 2011;
- Avoir entrepris une formation technique ou universitaire dans le domaine de l'environnement ou sciences connexes;
- Avoir étudié à temps plein au cours de l'année scolaire précédente;
- Joindre une preuve de fréquentation à temps plein;
- Avoir l'intention de reprendre les études à temps plein au cours de l'année scolaire suivante;
- Avoir entre 15 et 30 ans inclusivement au début de l'emploi;
- Posséder un véhicule et détenir un permis de conduire valide;
- Détenir une carte de conducteur d'embarcation de plaisance (permis de bateau);
- Maîtriser les outils informatiques de base;
- Avoir de l'habileté à manipuler divers équipements de terrain (GPS);
- Avoir de l'entregent et de la facilité à communiquer avec le public;
- Avoir un intérêt marqué à travailler avec le public;
- Être autonome et débrouillard;
- Avoir le sens des responsabilités et de l'organisation;
- Maîtriser la langue française parlée et écrite.

CONDITIONS SALARIALES

13,04\$ de l'heure

Il est de plus résolu d'abroger la résolution numéro 215-06-2011 relativement à l'engagement de Mademoiselle Magalie Larochelle puisque cette dernière n'était pas admissible aux critères du projet d'Emploi d'Été Canada 2011.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES DU CONSEIL

c.c. M. Antonio Grenier, représentant syndical

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT

Je soussignée, secrétaire-trésorière et directrice générale de la Municipalité de Lac-du-Cerf, certifie par les présentes, qu'il y a des crédits suffisants pour les fins pour lesquelles les dépenses ci-dessus décrites, sont projetées.

Signé à Lac-du-Cerf, ce 11 juillet 2011

Jacinthe Valiquette, secrétaire-trésorière et directrice générale.

Période de questions

Une période de questions a été mise à la disposition du public présent.

241-07-2011

Levée de la séance

Il est proposé par le conseiller Hugo Bondu appuyé par le conseiller Jacques de Foy et résolu de lever la séance à 19 h 40.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES DU CONSEIL

Pauline Ouimet
maïresse

Jacinthe Valiquette
secrétaire-trésorière et directrice générale

Je, Pauline Ouimet, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal du Québec..

Pauline Ouimet
maïresse